

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

Édition 12.2017/v1

DCC Master Format™ 09 64 00

REVÊTEMENTS DE SOL EN BOIS

SikaBond®-T21

MEMBRANE D'INSONORISATION, PARE-VAPEUR ET ADHÉSIF À BASE DE POLYURÉTHANE POUR PARQUET

Description	Le SikaBond®-T21 est un composé polyuréthane monocomposant à faible teneur en COV et à élasticité permanente. Il constitue une membrane adhésive très puissante à mûrissement humide et à faible perméabilité réduisant le bruit et faisant également fonction de pare-vapeur.
Domaines d'application	<ul style="list-style-type: none"> Le SikaBond®-T21 peut être utilisé pour les parquets en bois massif ou d'ingénierie (lames, longues lames, planches, panneaux), parquet en mosaïque, parquet industriel, pavage en bois (à usage résidentiel), ainsi que l'aggloméré et le contreplaqué. Une fois mûri, le SikaBond®-T21 forme un puissant liaisonnement avec une variété de substrats pour les ouvrages collés et forme en même temps une membrane pare-vapeur au niveau du sous-plancher et réduisant le bruit.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> Matériau unique remplissant les fonctions d'adhésif pour parquet, de membrane pare-vapeur et de couche d'atténuation sonore. Extrêmement facile à appliquer à la truelle. Peu odorant. Ne contient pas d'eau, il ne va pas provoquer le gonflement du revêtement de sol en bois. Adhésion précoce. Liaisonnement tenace. Allongement de 270 %. Convient à tous les revêtements de sol en bois d'usage courant. Particulièrement approprié pour les bois délicats comme le hêtre ou le bambou. Encollage direct sur le béton les revêtements en bois massif mesurant jusqu'à 19 mm (3/4 po) d'épaisseur et 20 cm (8 po) de large, et les lames en bois d'ingénierie mesurant jusqu'à 35,6 cm (14 po) de large sans restriction quant à leur longueur. Élimine le besoin de recourir aux dormants ou au contreplaqué sur les supports en béton ou gypse. À élasticité permanente - permet aux lames de se dilater et de se contracter sans endommager l'adhésif. Compatible avec les systèmes de chauffage au sol par rayonnement.

Données techniques

Conditionnement Seau de 15,14 L (4 gal US)

Couleur Brun clair

Consommation **Pour usage uniquement en tant qu'adhésif :**
Pour un taux d'épandage adéquat, utiliser au moins une truelle P5.

Truelle P5 : Environ 1,1 à 1,2 m²/L
(45 à 50 pi²/gal US)

Le SikaBond®-T21 exige au moins une truelle P5 pour l'application, avec possibilité d'utiliser une truelle brettelée dont les dents sont plus grandes.

Pour usage en tant qu'adhésif et membrane :
Utiliser la truelle universelle « All-in-One SC+MB » ou une truelle brettelée en V ¼ po x ¼ po (pour l'usage en tant qu'adhésif et membrane pare-vapeur et réduisant le bruit)



Truelle SC+MB ou Truelle en V 1/4 po x 1/4 po : 0,73 à 0,86 m²/L (30 à 35 pi²/gal US)

Le SikaBond®-T21 exige l'utilisation d'une truelle brettelée en V 1/4 po x 1/4 po ou SC+MB pour l'application, avec possibilité d'utiliser une truelle brettelée dont les dents sont plus grandes.

Les truelles P5 devraient être utilisées à un angle de 90° par rapport au sous-plancher pour obtenir le taux d'épandage indiqué, alors qu'une truelle SC+MB ou une truelle brettelée en V 1/4 po x 1/4 po doit être utilisée à 45°.

L'applicateur doit vérifier sa truelle à intervalles réguliers pour détecter tout signe d'usure excessive. Si la truelle s'avère défectueuse ou usée, elle doit être remplacée immédiatement pour garantir le taux d'épandage suggéré.

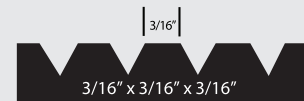
Dans le cas de supports irréguliers, il sera peut-être nécessaire d'utiliser une truelle brettelée avec des dents plus grosses pour augmenter l'épaisseur de la couche d'adhésif. Éviter les sections creuses ou les endroits nus. Une quantité excessive d'adhésif peut entraîner le glissement du revêtement de sol en bois.

Le taux d'épandage doit être surveillé pour veiller à la précision de l'application. L'angle de la truelle peut empêcher que l'épandage se fasse correctement, s'il n'est pas correct.

Conservation

12 mois dans son emballage d'origine, non-ouvert. Entreposer à un endroit sec, entre 10 et 25 °C (50 et 77 °F). Protéger du rayonnement solaire direct.

Température de service -40 à 70 °C (-40 à 170 °F)



Propriétés à 23 °C (73 °F) et 50 % H.R.

Densité	1,16 kg/L (9.67 lb/gal US)
Formation d'une pellicule / Délai d'application	Environ 45 - 60 min
Mûrissement	4 mm (5/32 po)/24 heures. Circulation piétonnière légère après : 6 - 8 h à 1,1 - 1,2 m ² /L (45 - 50 pi ² / gal US) (truelle P5) 12 h à 0,73 - 0,86 m ² /L (30 - 35 pi ² / gal US) (truelle SC+MB) (selon les conditions climatiques et l'épaisseur de la couche d'adhésif).
Écoulement	Consistance : s'applique très facilement
Résistance au cisaillement	1,03 MPa (150 lb/po ²) à une épaisseur de 1 mm (1/25 po) d'adhésif
Résistance à la traction	1,03 MPa (150 lb/po ²)
Allongement à la rupture	Environ 270 %, mûri
Perméance à la vapeur d'eau ASTM E96 (Transmission de la vapeur d'eau)	< 0,4 g/m ² - 24 h-mmHG
Atténuation sonore	
ASTM E-90-04/E413-04	STC 62 (RAL™ Test # TL10-147a) - Dalle de béton de 150 mm (6 po) avec plafond suspendu en gypse
ASTM E-492-04/E989-06	IIC 65 (RAL™ Test # IN10-005a) - Dalle de béton de 150 mm (6 po) avec plafond suspendu en gypse
ASTM E2179-03/E989-06	ΔIIC 21 (RAL™ Test # IFC10-001)
ASTM E2235-04/E-989-06	FIIC 59 (SONAR 16-024) Dalle de béton de 250 mm (10 po)
Teneur en COV	57 g/L

Les propriétés des produits reflètent généralement des moyennes obtenues en laboratoire ou dans des conditions prédéfinies. Certaines variations peuvent se produire au chantier sous l'influence de conditions environnementales locales et de facteurs tels que la préparation, l'application, le mûrissement et les méthodes de tests des produits.

MODE D'EMPLOI**Préparation
de la surface**

Le sous-plancher doit être structurellement sain, propre, sec, de niveau et exempt de trace d'huile, de matériaux bitumineux, d'agents de mûrissement, de graisse, de poussière, de matériaux désagrégés, de peinture et d'autres particules mal adhérentes.

En général, SikaBond®-T21 peut être utilisé sans apprêt sur un support structurellement sain et préparé de manière adéquate : béton, sols en ciment, carreaux de céramique, aggloméré, contreplaqué et bois dur. Sika recommande l'utilisation de Sika® Primer MB^{CA} sur tout sous-plancher sec à base de gypse afin d'augmenter la résistance de la surface. La variation du plancher maximum autorisée est de 5 mm dans 3,05 m (3/16 po dans 10 pi).

La préparation est une étape cruciale de l'installation et servira à garantir un encollage tenace et à long terme. Tous les sous-planchers en béton, les chapes cimentaires et les supports à base de gypse doivent être structurellement sains, propres, secs, lisses, exempts d'aspérités, de matériaux désagrégés, d'huile, de graisse, d'agents d'étanchéité et tout autre contaminant de surface. Retirer mécaniquement toute trace de laitance ou de matériaux mal adhérents. Pour l'application sur les carreaux de céramique, il est nécessaire de meuler la surface des carreaux et de nettoyer soigneusement à l'aide d'un aspirateur industriel. Pour les substrats recouverts de résidus d'adhésif tenaces ou d'adhésif ancien, il faut utiliser Sika® Primer MB^{CA}. Consulter la fiche technique du Sika® Primer MB^{CA} pour les directives d'installation et autres détails pertinents.

Si la surface est recouverte d'adhésif bitumineux (fluidifié), suivre les directives recommandées par le Resilient Floor Covering Institute « *Recommended Work Practices* » pour l'enlever. Lorsque l'adhésif bitumineux (fluidifié) est suffisamment retiré, se servir de Sika® Primer MB^{CA} pour favoriser l'adhérence au sous-plancher ou utiliser un produit de nivellement ou un apprêt de nivellement Sika® sur le résidu bitumineux. Le SikaBond®-T21 adhère à la plupart des produits de ragréage et nivellement couramment utilisés. Toutefois, pour tenir compte des différences entre les divers adhésifs à base de bitume et leurs rendements, l'applicateur doit s'assurer que la préparation de la surface est adéquate avant d'utiliser Sika® Primer MB^{CA} ou un produit de nivellement Sika®. Adresser toutes les questions concernant les substrats inconnus à votre représentant techniques des ventes Sika Canada.

Température du support : Pendant l'application et jusqu'au mûrissement complet de SikaBond®-T21, la température du support doit être supérieure à 15 °C (59 °F) et dans le cas d'un chauffage au sol, inférieure à 20 °C (68 °F). En ce qui concerne les températures du substrat, il convient de respecter les normes en usage dans la construction.

Température de l'air : La température ambiante doit se situer entre 15 et 35 °C (59 et 95 °F). En ce qui concerne les températures ambiantes, il convient de respecter les normes en usage dans la construction.

Humidité du support :

Pour usage uniquement en tant qu'adhésif : Le SikaBond®-T21 n'est pas affecté par l'humidité, ni par la transmission de la vapeur. Pour protéger le bois, il faut respecter les directives du fabricant du parquet en bois concernant le taux d'humidité du sous-plancher. Si le substrat n'est pas acceptable, utiliser le SikaBond®-T21 au taux d'épandage recommandé en tant que système universel ou utiliser le Sika® Primer MB^{CA}. Consulter la fiche technique du produit Sika® Primer MB^{CA} pour des directives correctes.

Pour usage en tant qu'adhésif et membrane : Le béton doit paraître sec. Inspecter pour détecter toute trace d'humidité sur le béton ou de l'humidité aux détails et aux joints, par exemple en bas de la cloison sèche. Les chapes en béton ou en ciment doivent être entièrement mûries et exemptes de problèmes d'hydrostatique ou d'humidité.

Humidité relative de l'air : Une teneur comprise entre 40 et 70 % lors de la mise en œuvre est optimale pour l'adhésif. Contacter le fabricant du revêtement de sol en bois pour plus de détails sur les stipulations relatives au bois.

Application	<p>Lire entièrement la fiche technique du produit avant de commencer la mise en œuvre. Le SikaBond®-T21 doit être appliqué sur un substrat correctement préparé, directement du seau et étendu uniformément à l'aide d'une truelle brettelée. S'assurer de n'appliquer que la quantité suffisante d'adhésif pour permettre la pose du parquet dans l'adhésif tant que celui-ci est encore humide. Poser ensuite les éléments du parquet dans l'adhésif, en appuyant fermement, afin d'étaler suffisamment l'adhésif sous le parquet. En règle générale, il faut appliquer le revêtement en bois dans les 20 à 25 minutes qui suivent la mise en œuvre de l'adhésif à des températures et une teneur en humidité normales. Le SikaBond®-T21 est un adhésif mûri à l'humidité. Plus le milieu est humide, plus il mûrira rapidement. Ne pas attendre qu'une pellicule se forme sur l'adhésif avant d'appliquer le revêtement en bois. Les éléments peuvent ensuite être assemblés à l'aide d'un marteau et d'un bloc ou d'un maillet en caoutchouc. Plusieurs types de bois doivent être frappés sur le dessus. Laisser un espace autour de la pièce et aux niveaux des cloisons pour permettre la dilatation naturelle du bois. Il faut suivre les directives d'installation du fabricant du parquet en bois ainsi que les règles normales en vigueur dans le secteur de la construction.</p> <p>Remarque : Il faut se conformer rigoureusement aux exigences du fabricant du revêtement de bois notamment en ce qui a trait aux taux d'humidité et au conditionnement du milieu ambiant ainsi que l'acclimatation du bois.</p>
Nettoyage	<p>Nettoyer immédiatement tous les outils et tout le matériel avec Sika® Urethane Cleaner and Thinner. Tout résidu d'adhésif durci sur les outils ne pourra être enlevé que mécaniquement. Les traces de doigts et les petites quantités de résidus d'adhésif peuvent être retirées du bois préfini à l'aide de torchons. Les serviettes Sika® Hand Cleaner contiennent un agent nettoyant à base d'essence d'agrumes qui n'est pas susceptible d'endommager le fini du bois. Retirer tout résidu d'adhésif sur les mains à l'aide des serviettes Sika® Hand Cleaner.</p>
Restrictions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le SikaBond®-T21 doit recouvrir la totalité du sous-plancher pour servir de membrane de protection contre la vapeur d'humidité et d'atténuation des bruits. ▪ Les bois traités par des produits chimiques (l'ammoniaque, la teinture, les produits de conservation du bois, etc.), les bois dont l'envers a été pré-scellé et les bois à haute teneur en huile doivent toujours être testés avec le SikaBond®-T21 par la personne chargée de la mise en œuvre pour vérifier leur compatibilité avec l'adhésif avant l'application. ▪ Dimension maximale du bois garantie : Bois massif < 20,3 cm (8 po) de large, bois reconstitué < 35,5 cm (14 po) de large. ▪ Respecter les directives d'installation données par le fabricant du revêtement en bois. ▪ Le béton devrait avoir été coulé au moins 21 à 28 jours avant la mise en œuvre, selon les conditions de séchage et de mûrissement. ▪ Les substrats au niveau du sol ou au-dessous du niveau du sol doivent avoir un pare-vapeur adéquat (< 6 mil) installé correctement au-dessous de la chape. ▪ Ne pas utiliser sur certains matériaux plastifiés synthétiques, le PE, le PP, ni le TEFLON. Certains apprêts peuvent également nuire à l'adhérence du SikaBond®-T21 (Effectuer des essais préalablement sur des substrats inhabituels et avec des résidus d'apprêt pour évaluer leur compatibilité et l'adhérence). ▪ Ne pas utiliser sur des supports mouillés, contaminés ou friables. ▪ Cette membrane réduit les émissions de vapeur d'humidité qui proviennent uniquement de sous la membrane. Il ne pourra pas empêcher tous les problèmes liés à l'humidité ou à l'installation tels qu'une mauvaise acclimatation du revêtement de sol, la température du chantier et la teneur d'humidité relative, etc. ▪ Cette membrane ne peut PAS réduire les problèmes émanant des extrémités, des rebords ou du dessus du revêtement, comme les flaques, les fuites d'eau, etc. ▪ Les résidus d'adhésifs bitumineux (fluidifié ou autre) doivent être enlevés. ▪ Le sous-plancher doit être de niveau – ne pas utiliser l'adhésif comme un agent de nivellement. ▪ Sika recommande d'utiliser des produits de ragréage et de nivellement Sika® pour obtenir les meilleurs résultats, le cas échéant. ▪ Les sous-planchers à base de gypse sont très sensibles aux excès d'humidité et sont appelés à se dégrader lorsqu'ils sont soumis à une forte humidité, qu'elle vienne du dessous ou du dessus. ▪ Ne pas utiliser dans les endroits soumis à une charge hydrostatique ou à une source d'humidité secondaire. ▪ Ne pas appliquer ni mûrir en présence de scellants à la silicone non-mûris, de nettoyants à base d'alcool ou autres. ▪ Ne pas employer sur du béton recouvert d'agents de durcissement, d'étanchéité ou de tout autre produit de traitement de surface qui pourraient affecter l'adhérence. ▪ La température ambiante doit être entre 15 °C (59 °F) et 32 °C (89 °F) lors de l'installation, à moins d'avis contraire spécifié par le fabricant du revêtement en bois. ▪ L'adhésif doit toujours être conservé à une température supérieure à 15 °C (59 °F) pour favoriser sa maniabilité. ▪ Il faut utiliser des truelles P5 ou plus grandes pour tous les bois massifs ou lorsqu'on pose des sous-planchers à base de gypse (pour l'usage en tant qu'adhésif uniquement). ▪ Utiliser la truelle SC+MB ou 1/4 po x 1/4 po pour l'usage en tant qu'adhésif et membrane pare-vapeur et réduisant le bruit. ▪ Vérifier le taux d'épandage de l'adhésif à intervalles réguliers lors de la mise en œuvre. ▪ Il est nécessaire d'avoir une couverture intégrale du substrat, à la consommation indiquée et au transfert d'adhésif mentionné pour se protéger contre les dommages causés par l'humidité du sous-plancher. ▪ Un taux d'humidité suffisant est nécessaire pour assurer un bon mûrissement.

- Pour l'encollage du bois massif, Sika recommande d'utiliser des courroies pour assurer un emboîtement parfait des rainures et des languettes, surtout lorsque les morceaux de bois ne sont pas parfaitement droits. S'assurer que les rangées du départ soient bien fixées et que l'adhésif ait bien mûri afin de supporter la tension exercée par les courroies.
- Les installations sur sol chauffant exigent que la température de la dalle soit maintenue au-dessous de 20 °C (68 °F) pendant l'installation et les 48 heures qui suivent, puis augmentée progressivement (à raison de 1 °C (2 °F) toutes les 48 heures) jusqu'à la température désirée. Température maximale autorisée : 29 °C (84 °F). Respecter les directives relatives aux températures données par le fabricant du revêtement en bois.
- Le SikaBond®-T21 est recommandé pour usage par des professionnels, surtout lorsque le matériau est utilisé en tant qu'adhésif et membrane de protection contre la vapeur d'humidité et d'atténuation des bruits.

Santé et sécurité

Pour plus de renseignements et conseils relatifs à la manipulation, l'entreposage et l'élimination des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter la FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ la plus récente du produit contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données portant sur la sécurité.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT**

Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la Fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site Internet à www.sika.ca.

SIKA CANADA INC.

Siège social
601, avenue Delmar
Pointe-Claire, Québec
H9R 4A9

Autres sites
Toronto
Edmonton
Vancouver

1-800-933-SIKA
www.sika.ca

Certifié ISO 9001 (CERT-0102780)
Certifié ISO 14001 (CERT-0102791)